



Remboursement de location de vacances pour covid

Par amandine49

Bonjour,

J'ai réservé une location de vacances sur airbnb auprès d'un particulier du 1er au 7 mai 2021. Les vacances ayant été déplacée pour notre zone, cette semaine sera une semaine d'école pour mes enfants et travaillant dans l'éducation je n'ai plus cette semaine de congés. De plus, le confinement étant jusqu'au 3 mai nous ne pouvons pas nous déplacer dans une autre région. J'ai versé des arrhes correspondants à la moitié de la somme totale. L'hôte ne veut pas nous rembourser nos arrhes. Comment puis-je faire pour obtenir remboursement puisque nous ne pouvons plus partir ?

Merci de votre aide,

Cordialement,

Amandine